Coopérons dès l'École
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
PARIS

Comptabilité effectuée sur la plateforme Retkoop

Procédure de clôture des comptes

A compter du **1er septembre** et après avoir saisi toutes les opérations de l'année scolaire en cours (y compris celles non débitées et/ou non encaissées sur le compte BRED),
vous devrez clôturer les comptes. Pour cela, il faut se rendre sur votre espace Retkoop à l'aide de l'identifiant et du mot de passe.

1) Cliquez sur le bouton **« des années scolaires passées »** dans l'encadré « Les archives de la coop ».

2)

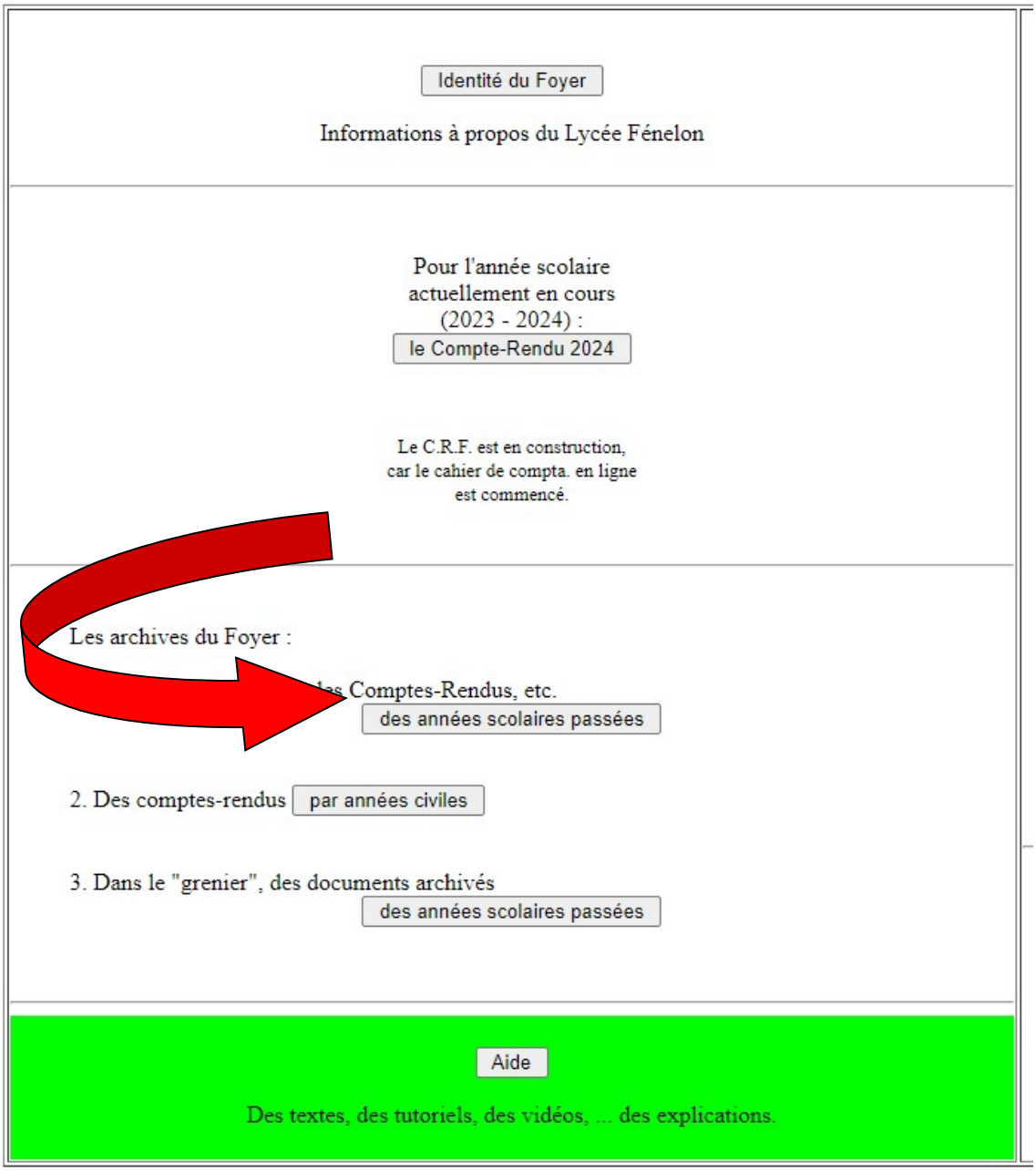

Office Central de la Coopération à l'École de Paris
Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

149 rue de Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 47 83 29 55 - ad75@occe.coop
Site internet : www.occe75.net

Cliquer sur « Année 2023-2024 », en ventilation assistée » :

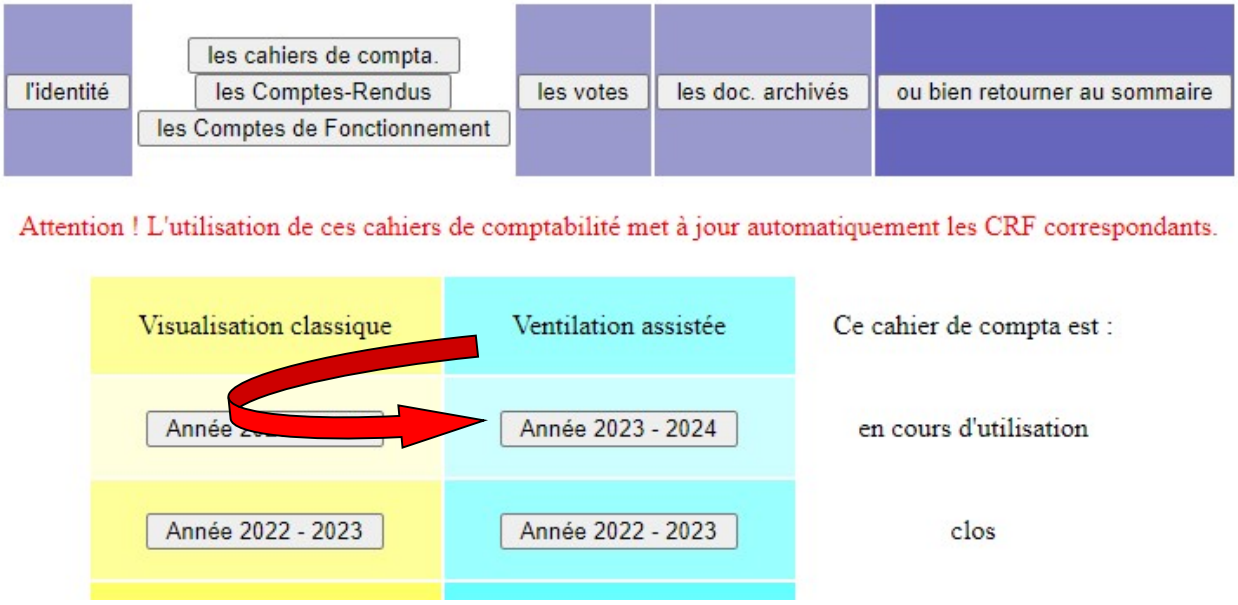

3) Un encart violet est présent en bas de page.

Il y a alors deux situations :

- **<u>Situation 1</u>** : vous avez des messages comme ceux-ci :

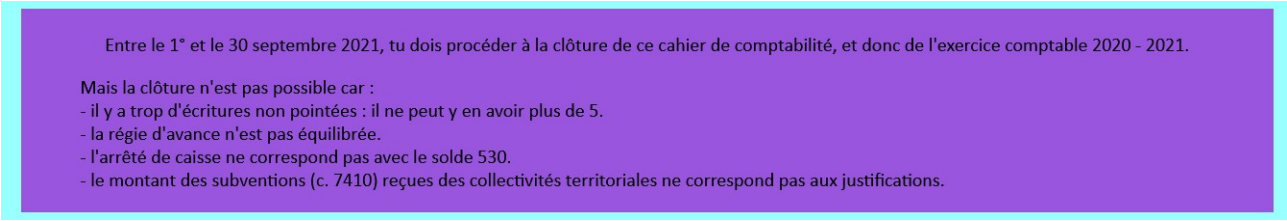

et

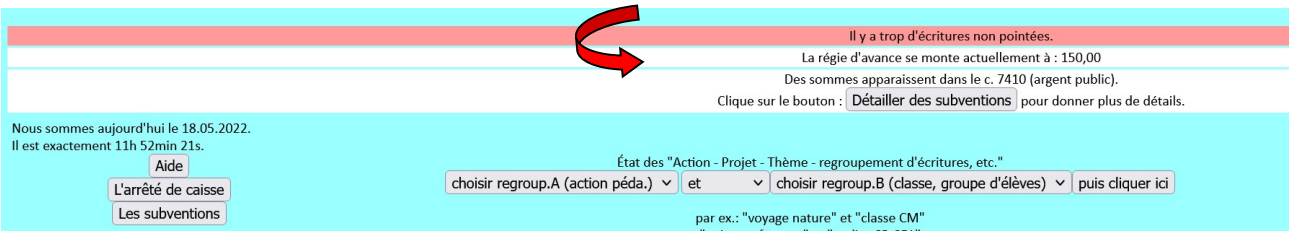

Cela signifie que vous ne pourrez clore votre cahier que lorsque vous aurez résolu les différents problèmes indiqués :

- **« Il y a trop d'écritures non pointées »** : vous devez faire le pointage des opérations **avec les relevés BRED. Ce message s'affiche lorsqu'il y a plus de 5 opérations non pointées.**
- **« La régie d'avance n'est pas équilibrée »** : il est obligatoire d'**enregistrer les retours des Régies d'avance versées** (cf. doc. joint « Aide retour régie avance »).
- **« L'arrêté de caisse ne correspond pas avec le solde 530 »** : cela signifie que vous devez **indiquer le détail des pièces et billets** que vous gardez « en caisse » (= en vrai à l'école) **en cliquant sur le bouton « L'arrêté de caisse ». Par précaution, nous vous déconseillons de conserver plus de 10-15€ en espèces.**
- **« Le montant des subventions (c. 7410) reçues des collectivités territoriales ne correspond pas aux justifications »** : il vous faut **compléter le tableau des subventions** en cliquant sur « **Détailler les subventions** ».

➢ **<u>Situation 2</u>** : vous avez un message comme celui-ci :

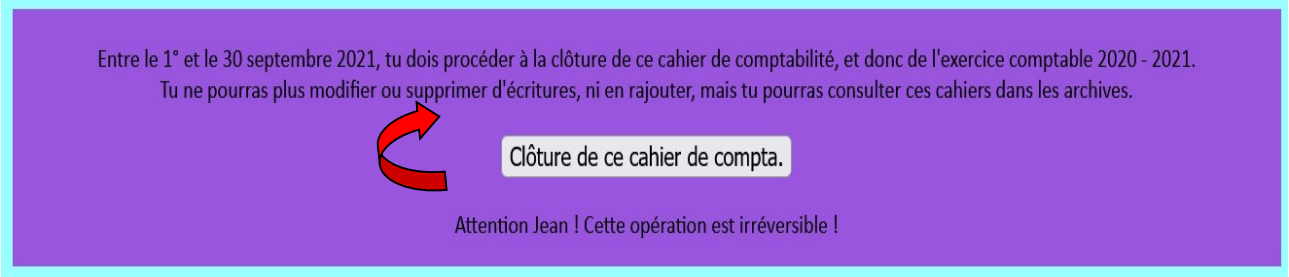

Dans ce cas, **il n'y a pas d'erreur** et cliquez sur le bouton **« Clôture de ce cahier de compta ».**

Votre bilan temporaire vous est présenté (page suivante).

OCCE de la Seine-et-Marne

Clôture de la comptabilité 2020 - 2021

Version du 13.05.2022
0770 (Déconnexion)

Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE D'ICI.
(0770)

Mandataire : Jean DUPONT. Monnaie affichée : Euro (€). Voici le Compte-Rendu Financier qui va être envoyé définitivement, à l'OCCE 77.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021

CHARGES			*PRODUITS*		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	300,00	7070 0008	Ventes d'objets	695,00
6168 1008	Assurances	25,00	7080 0008	Activités éducatives	100,00
6181 0008	Activités éducatives	1 664,00	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	1 100,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 77	208,00	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participation des familles	450,00
6800 0008	Biens durables	250,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
	Total des dépenses (A) :	**2 447,00**		**Total des recettes (B) :**	**2 345,00**

Résultat de l'année 2020-2021 (B-A) (+/-) : -102,00

Bilan simplifié au 31 Août 2021

ACTIF Soldes des comptes au 31/08/2021			*PASSIF*		
512	Banque (1)	4 307,30	110	Report à nouveau au 1.09.2020 (**) égal à l'actif - passif au 31.08.2020	4 409,30
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00		Résultat de l'année 2020-2021 :	-102,00
530	Caisse en espèces (2)	0,00			
5...	Autre compte	0,00			
	Total de l'actif :	**4 307,30**		**Total du passif :**	**4 307,30**

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

(**) Tu ne peux pas changer le nombre de cette case : il s'agit de la somme qui nous a été communiquée l'année dernière.

(1) **Compte bancaire 512 :**
Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 5 751,30

(Indique ci-dessous les chèques en attente)

n° de chèques	destinataires des Chèques ou origine des versements	dates des opérations	montant (+ ou -)
4527495	Achat appareil photo numérique	08-01-2021	-100,00
7485955	Paiement sortie Vaux le Vicomte	14-01-2021	-159,00
	Retour Régie d'avance Mme Nounou	30-06-2021	40,00
894635	Paiement transporteur Sortie Vaux le Comte	13-08-2021	-1 200,00
9865236	Remboursement Mme Dupont (goûter fin d'année)	28-08-2021	-25,00

Solde indiqué dans le bilan (case 512) : 4 307,30

Le rapprochement bancaire est bon.

NB : les extraits de comptes bancaires fournis doivent encadrer le 31 août (ex : du 25/08 au 05/09) ou doit être arrêté précisément à la date du 31 août.
Dans le cas contraire, le mandataire doit fournir les extraits précédents et suivant cette date.

(2) **Arrêté de caisse au 31 août 2021 :**
La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

		Nombre	Somme
Billets :	200,00	0	0,00
	100,00	0	0,00
	50,00	0	0,00
	20,00	0	0,00
	10,00	0	0,00
	5,00	0	0,00
Pièces :	2,00	0	0,00
	1,00	0	0,00
	0,50	0	0,00
	0,20	0	0,00
	0,10	0	0,00
	0,05	0	0,00
	0,02	0	0,00
	0,01	0	0,00
	Solde indiqué dans le bilan (case 530) :		0,00

L'arrêté de caisse est bon.

(3) **Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :**
Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notification d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2021
Mairie	1 100,00	18/11/2020	Projet EDD, sorties...	100,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	1 100,00			

Le total des montants correspond au compte 7410.

Ce Compte-Rendu Financier 2020 - 2021 semble correct.

Si tu es d'accord avec ce C.R.F. et que tu as bien en main les justificatifs,
tu peux clore ce cahier de compta.
et donc l'exercice comptable 2020 - 2021.

Clôture définitive de ce cahier de compta.

Cette opération est irréversible !

Il te reste à renseigner le Compte-Rendu d'Activités (C.R.A.)
de cette même année 2020 - 2021.

Sinon retourne au cahier
pour modifier la comptabilité 2020 - 2021.

Retour au cahier de compta. 2020 - 2021

Jean, vérifie que tu possèdes bien les justificatifs suivants, que tu transmettras à l'OCCE 77 :

1. une copie de **la page 1** (page quitus) **du Compte-rendu papier** (commission de contrôle, vérificateurs, etc).
2. une copie du **relevé du compte** "BRED n° 99999 99 9999", où figure le montant : **5 751,30**
3. et comme, les **subventions** des collectivités territoriales sont de **1 100,00** , le(s) **justificatif(s)** de ce montant.

Si tu as numérisé tous ces documents-papiers (1, 2 et 3), tu peux les envoyer par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 77 : occe.melun@orange.fr, en précisant bien tes coordonnées (nom de la coop, mandataire, numéro du compte, etc).

Nous sommes aujourd'hui le 18.05.2022.
Il est exactement 13h 51min 02s.

En bas de page, il vous est indiqué les **documents à nous faire parvenir :**

Jean, vérifie que tu possèdes bien les justificatifs suivants, que tu transmettras à l'OCCE 77 :

1. une copie de **la page 1** (page quitus) **du Compte-rendu papier** (commission de contrôle, vérificateurs, etc).
2. une copie du **relevé du compte** "BRED n° 99999 99 9999", où figure le montant : **5 751,30**
3. et comme, les **subventions** des collectivités territoriales sont de **1 100,00** , le(s) **justificatif(s)** de ce montant.

ATTENTION : à vérifier avant validation définitive :

- ***Point 1*** **:** **<u>la page Quitus engage la responsabilité des personnes</u> (un enseignant qui n'a pas tenu les comptes + au moins un parent d'élève élu) <u>qui la signent</u>**
- ***Point 2*** **: le montant sur le relevé bancaire** doit être **EXACTEMENT le même que celui indiqué ici.**
- ***Point 3*** **: si** vous avez **reçu des subventions des collectivités territoriales,** la **copie du.des relevé.s bancaire.s** sur le.s.quel.s apparai.ssen.t le.s virement.s SEPA **suffira.**
  Si vous n'avez pas reçu de subventions des collectivités territoriales, le point 3 n'apparaît pas.

Une fois les vérifications et documents préparés, cliquer sur le bouton « clôture définitive de ce cahier de compta ».

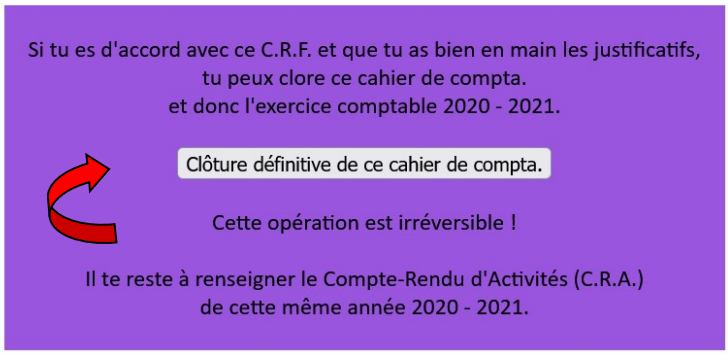

1. Ensuite, il faut **obligatoirement compléter le compte rendu d'activité, si cela n'a pas été fait en fin d'année scolaire précédente.** Cela nous permet de savoir quels types de projets ont été financés par la coopérative scolaire, combien de temps vous y consacrez…
   Si cela a été fait avant, cliquer sur « Passer à la suite ».

OCCE de la Seine-et-Marne

Le Compte-Rendu d'Activités (CRA) 2020 - 2021

Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE D'ICI (77 999), Avenue de la République.
(0770)

La Coopérative scolaire est un regroupement d'élèves (ou étudiants) et d'adultes (membres de l'équipe éducative) qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative, dans le respect des valeurs de l'OCCE.

Ce compte rendu est un élément statutaire, donc obligatoire, de la vie coopérative.
Il doit être rempli par le Mandataire, en concertation avec ses collègues et les élèves, avant le 30 juin 2021.
Il est indispensable à l'Association Départementale, pour rendre compte de son activité et de celle des coopératives qui lui sont affiliées.
Il donne un aperçu des possibilités qu'offre la coopérative ainsi qu'un regard précis sur vos pratiques !

Aide

Cochez la case quand la réponse est positive, ou complétez par un nombre ou quelques mots, selon les items.

A. Vie coopérative		
A.1. Des conseils de coopératives ont-ils eu lieu ? si oui, à quelle fréquence ?		
A.1.a Conseil de coopérative de classe (nombre dans l'année)	01	5
A.1.b Conseil de coopérative d'école ou d'établissement (nombre dans l'année)	02	3
A.2. Si les conseils de coopérative n'ont pas eu lieu, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.2.a Manque de temps	03	☐
A.2.b Manque d'intérêt pour cette instance	04	☐
A.2.c Absence de formation	05	☐
A.2.d Manque de soutien dans l'établissement	06	☐
A.2.e Autre	07	☐
A.3. Gardez-vous des traces des réunions de conseil de coopérative ?		
A.3.a Traces écrites	08	☑
A.3.b Enregistrements audio	09	☐
A.3.c Captations vidéo	10	☐
A.4. Un lien régulier sur support papier ou numérique pour informer de l'état des projets et actions, des finances, ... est-il réalisé ?	11	☑
A.5. Si oui, par qui a-t-il été produit ?		
A.5.a Les élèves	12	☑
A.5.b Les enseignant.e.s	13	☑
A.6. Les projets coopératifs se sont plutôt situés dans les domaines suivants :		
A.6.a Culture artistique et littéraire	14	☑
A.6.b Lire et écrire	15	☐
A.6.c Culture scientifique	16	☑
A.6.d Éducation citoyenne (O/N)	17	☑
A.6.e Autre (à préciser) :	18	
A.7. Les élèves ont-ils été associés à la gestion comptable de la coopérative ?	19	☑
A.8. Si les élèves n'ont pas été associés à la gestion comptable de la coopérative, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.8.a Manque de temps	20	☐
A.8.b Manque de formation	21	☐
A.8.c Autre	22	☐
B. Rôle du mandataire		
B.1. À combien estimez-vous le nombre d'heures passées à la gestion de votre coopérative scolaire ?	23	50,00
B.2. Dans quels domaines avez-vous eu recours aux services de l'OCCE ?		
B.2.a Formation	24	☑
B.2.b Actions nationales : Théâ, École en poésie, Bals en Liance, Éco'coop, Étamine, Droits de l'Enfant...	25	☑
B.2.c Actions départementales et/ou régionales	26	☑
B.2.d Accompagnement de projets	27	☐
B.2.e Prêt de ressources	28	☑
B.2.f Trousse à projets	29	☐
B.2.g Fonctionnement comptable et juridique, assurance	30	☑
B.2.h Autre	31	☐
B.3. Combien de fois présentez-vous les projets, les bilans, le budget en Conseil d'école ou d'établissement ?	32	3
B.4. Idées, commentaires, suggestions :	33	

Valider les modifications

Passer à la suite

Retour au sommaire

---

2. Vous arrivez enfin sur le CRF.

OCCE de la Seine-et-Marne

Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2020 - 2021

Version du 13.05.2022
0770 (Déconnexion)

Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE D'ICI (77 999), Avenue de la République.
(0770)
Compte : BRED n° 99999 99 9999 -

Mandataire : Jean DUPONT. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021

CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achat d'objets à revendre	300,00	7070 0008	Vente d'objets	695,00
6168 1008	Assurances	25,00	7080 0008	Activités éducatives	100,00
6181 0008	Activités éducatives	1 664,00	7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	1 100,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 77	208,00	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participation des familles	450,00
6800 0008	Biens durables	250,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
	Total des charges (A) :	**2 447,00**		**Total des produits (B) :**	**2 345,00**

Résultat de l'année 2020-2021 (B-A) (+/-) : -102,00

Bilan simplifié au 31 Août 2021

ACTIF (Soldes des comptes au 31/08/2021)			PASSIF		
512	Banque (1)	4 307,30	110	Report à nouveau au 1.09.2020 (**) :	4 409,30
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00		Égal à l'actif - passif au 31.08.2020	
530	Caisse en espèces (2)	0,00		Résultat de l'année 2020-2021 :	-102,00
5...	Autre compte	0,00			
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
	Total de l'actif :	**4 307,30**		**Total du passif :**	**4 307,30**

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

(**) Tu ne peux pas changer le nombre de cette case : il s'agit de la somme qui nous a été communiquée l'année dernière.

(1) **Compte bancaire 512 :**
Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 5 751,30

(Indique ci-dessous les chèques en attente)

n° de chèques	destinataires des Chèques ou origine des versements	dates des opérations	montant (+ ou -)
4527495	Achat appareil photo numérique	08-01-2021	-100,00
7485955	Paiement sortie Vaux le Vicomte	14-01-2021	-159,00
	Retour Régie d\'avance Mme Nounou	30-06-2021	40,00
894635	Paiement transporteur Sortie Vaux le Comte	13-08-2021	-1 200,00
9865236	Remboursement Mme Dupont (goûter fin d\'année)	28-08-2021	-25,00

Solde indiqué dans le bilan (case 512) : 4 307,30

Le rapprochement bancaire est bon.

NB : l'extrait de compte bancaire fourni doit encadrer le 31 août (ex : du 25/08 au 05/09) ou doit être arrêté précisément à la date du 31 août.
Dans le cas contraire, le mandataire doit fournir les extraits précédent et suivant le 31 août.

(2) **Arrêté de caisse au 31 août 2021 :**
La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

		Nombre	Somme
Billets :	200,00	0	0,00
	100,00	0	0,00
	50,00	0	0,00
	20,00	0	0,00
	10,00	0	0,00
	5,00	0	0,00
Pièces :	2,00	0	0,00
	1,00	0	0,00
	0,50	0	0,00
	0,20	0	0,00
	0,10	0	0,00
	0,05	0	0,00
	0,02	0	0,00
	0,01	0	0,00
	Solde indiqué dans le bilan (case 530) :		0,00

L'arrêté de caisse est bon.

(3) **Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :**
Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2021
Mairie	1 100,00	18/11/2020	Projet EDD, sorties...	100,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	1 100,00			

Le total des montants correspond au compte 7410.

Ce Compte-Rendu Financier 2020 - 2021 semble correct.

Papiers à envoyer à l'OCCE 77, soit par la poste, soit par mel :	soit en les archivant ici, s'ils sont numérisés :	Validation de l'OCCE 77 :
1. une copie de **la page 1** du Compte-rendu papier (page quitus) (identité de la Coopérative Scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Jean DUPONT, mandataire, etc). (Plus d'info) Imprimez cette page quitus !	Où se trouve l'image de la page quitus signée : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de page quitus disponible ici.	pas encore vérifié !
2. une copie du **relevé du compte** "BRED n° 99999 99 9999", où figure le montant : **5 751,30 €**.	Où se trouve l'image du relevé bancaire : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de relevé bancaire disponible ici.	pas encore vérifié !
3. et comme, les **subventions** des collectivités territoriales sont de **1 100,00 €**, le(s) **justificatif(s)** de ce montant.	Où se trouve l'image du-des justif. de subvention(s) : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de justif. de subvention(s) disponible ici.	pas encore vérifié !

En bas de page, un cadre vous redonne les informations à communiquer à l'OCCE 75 :

Ce Compte-Rendu Financier 2020 - 2021 semble correct.

Papiers à envoyer à l'OCCE 77, soit par la poste, soit par mel :	soit en les archivant ici, s'ils sont numérisés :	Validation de l'OCCE 77 :
1. une copie de **la page 1** du Compte-rendu papier (page quitus) (identité de la Coopérative Scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Jean DUPONT, mandataire, etc). [Plus d'info] Imprimez cette page quitus !	Où se trouve l'image de la page quitus signée : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de page quitus disponible ici.	pas encore vérifié !
2. une copie du **relevé du compte** "BRED n° 99999 99 9999", où figure le montant : **5 751,30 €**.	Où se trouve l'image du relevé bancaire : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de relevé bancaire disponible ici.	pas encore vérifié !
3. et comme, les **subventions** des collectivités territoriales sont de **1 100,00 €**, le(s) **justificatif(s)** de ce montant.	Où se trouve l'image du-des justif. de subvention(s) : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de justif. de subvention(s) disponible ici.	pas encore vérifié !

Pour nous faire parvenir les documents demandés, **numériser et archiver les documents** à l'aide des boutons [Parcourir] et [Envoyer l'image] situés ici

Par la suite, l'OCCE vérifiera les informations transmises et vous recevrez un mail de confirmation.

Enfin, pensez **à imprimer le cahier de comptabilité de l'année, le bilan et le compte rendu d'activité.**